Un village uni - Septembre 2023

Groupe minoritaire du conseil municipal

Élections sénatoriales 2023

Avec la fin de cette période estivale nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée !

Avant de reprendre la vie locale, rappelons que 170 sièges sénatoriaux sont à pourvoir en 2023, et notamment ceux du département du Val-d'Oise. Le Sénat, auquel la constitution (article 24) a donné mission d'assurer la représentation des collectivités territoriales, est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Il constitue la chambre haute du parlement divisé en deux chambres distinctes. La seconde chambre est l'Assemblée nationale. Les deux chambres détiennent ensemble le pouvoir législatif. Cette forme d'organisation parlementaire est nommée bicamérisme.

Le Val-d'Oise sera représenté au nouveau Sénat par 4 sénateurs. Depuis 2013, pour les départements comptant trois sénateurs et plus, le législateur a retenu le mode de scrutin proportionnel.

Les grands électeurs qui vont, le 24 septembre 2023, désigner les sénateurs du département sont les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers généraux et, en majorité, les délégués des conseils municipaux.

Le 9 juin 2023, le conseil municipal d'Asnières sur Oise a donc élu ses grands électeurs pour représenter notre commune : La liste majoritaire aura 6 grands électeurs et l'opposition n'en n'aura qu'1 seul. Lors des élections municipales notre liste « Un Village Uni » avait obtenu 47,55 % des suffrages. On peut ainsi mesurer comment les subtilités organisationnelles amoindrissent la

proportionnelle !

En toute logique, on aurait pu imaginer, un calcul basé sur le nombre de voix de chaque liste aux élections municipales pour être fidèles à une représentation proportionnelle ! Malheureusement le choix est autre. Les conseils sont constitués avec une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête et les grands électeurs sont désignés en proportion du nombre de conseillers municipaux.

Nous disposons déjà d'informations sur les têtes de liste en concurrence pour ces élections : On constate très peu de renouvellement par rapport aux élections de 2017, les sénateurs sortants se représentent : Sébastien MEURANT, Arnaud BAZIN, Rachid TEMAL et peut être Alain RICHARD.

Nous espérions qu'une nouvelle classe politique aurait pu émerger lors de ces élections pour proposer des solutions novatrices face aux nouveaux défis de notre société, notamment environnementaux, nous risquons d'être déçus